

Questions orales

tion sera conservée sous une forme quelconque pour le Canada atlantique?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, bien des circonstances et des facteurs qui ont donné naissance au protocole d'entente avec les États-Unis, ce qui était une manière non orthodoxe de résoudre un différend commercial, ont sensiblement changé depuis 1986. En effet, le gouvernement a l'intention de négocier pour mettre, peut-être, un terme à l'entente dans l'avenir. On a procédé à une consultation approfondie de l'industrie, des provinces et de tous les autres intéressés afin de réaliser un consensus sur la marche à suivre.

Comme mon collègue le sait, je me suis entretenu hier avec les producteurs de bois d'oeuvre et je leur ai donné l'assurance qu'ils participeraient aux consultations et que leurs intérêts entreraient en ligne de compte et seraient protégés.

* * *

[Français]

LE SÉNAT

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Devant le spectacle dégradant et répugnant auquel les Canadiens ont assisté au cours des dernières heures devant la Chambre du Sénat, et ce à leurs frais, devant l'évidence qu'un groupe de vieux séniles se pensent constitués en gouvernement en exil, je demande au ministre de la Justice. . .

Des voix: Oh! Oh!

M. le Président: L'honorable député devrait poser sa question.

M. Lapierre: Monsieur le Président, je n'ai pas voulu les nommer, mais je demanderais au ministre de la Justice de prendre immédiatement des mesures et l'initiative d'une résolution constitutionnelle pour proposer l'abolition du Sénat en cette Chambre. Monsieur le Président, le ministre de la Justice et le ministre des Finances passent leur temps à critiquer le Sénat, qu'ils passent donc aux actes et qu'ils ferment le bordel!

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, comme le député le sait bien, l'échec de l'Accord du lac Meech nous a empêchés de faire ces changements constitutionnels parce que nous manquons de processus pour faire de

tels changements. Mais j'espère que nous pourrions trouver un autre processus qui nous permettra de les faire.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Lorsque nous rentrerons chez nous pour déguster notre dîner de l'Action de grâces, nous devrions peut-être nous rappeler que les producteurs d'aliments de notre pays, les exploitants agricoles au Canada, connaissent la pire situation financière depuis 50 ans. Des monceaux de céréales pourrissent dans les champs et les créanciers viennent frapper à leur porte.

La semaine dernière, le ministre de l'Agriculture nous a assuré qu'il était conscient de l'urgence de la situation et qu'il cherchait des solutions. Par conséquent, puisque tout le monde, de Harvey McEwen à Garf Stevenson et de Grant Devine à Wayne Easter, demande que l'on accorde la priorité absolue au rétablissement des paiements anticipés sans intérêt, le ministre peut-il me dire si c'est là une des solutions que le gouvernement envisage sérieusement d'appliquer?

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je remercie le député de son excellente question. Un groupe de travail a commencé aujourd'hui même à étudier ensemble la question des paiements anticipés et la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. Ce groupe devrait bientôt nous remettre un rapport. Nous savons qu'un groupe de travail oeuvre avec ces personnes et nous espérons recevoir des recommandations sous peu.

M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River): Monsieur le Président, je crois qu'il fallait entendre, en fait, que le rétablissement des paiements anticipés sans intérêt serait effectué tout prochainement. Par conséquent, j'aimerais que le secrétaire parlementaire nous assure que cela n'a rien à voir avec le déclenchement possible d'une élection en Saskatchewan. Quand le gouvernement pourra-t-il nous annoncer sa décision et quand les agriculteurs pourront-ils profiter du nouveau programme de paiements anticipés sans intérêt?

• (1200)

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'étais sûr que ce dont se préoccupait le député, c'était du sort des